

Lettre ouverte

À l'approche des budgets, la prévention et la réduction de l'itinérance doivent faire partie des priorités gouvernementales

Alors que le gouvernement fédéral et provincial s'apprête à dévoiler leurs budgets respectifs, les groupes actifs en prévention et réduction de l'itinérance demandent une action soutenue afin de déployer de véritables solutions à l'itinérance.

Ottawa doit concrétiser ses engagements

Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a souligné à différentes occasions la nécessité de diversifier les réponses à l'itinérance et de soutenir davantage les organismes impliqués en prévention et réduction de l'itinérance dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI). Au mois de juin 2016, le gouvernement fédéral annonçait une bonification substantielle du financement de la SPLI et la possibilité d'établir différents types de projets.

Les ressources québécoises œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ont donc salué cette initiative et mis-sur-pied des projets qui doivent se poursuivre. Les engagements financiers actuels de la SPLI se terminent pour certains groupes dès le 31 mars 2018. Le budget pour l'année 2017-18, constitue un moment privilégié pour consolider l'intervention fédérale en itinérance. Ainsi, nous joignons notre voix à celle du caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités qui estime que le budget de la SPLI doit être doublé et cela jusqu'en 2025.

Québec doit faire plus

Le ministre Leitão fera connaître son budget le 28 mars prochain, les finances du gouvernement québécois affichent un excédent de plus de 2,3 milliards. Les personnes en situation d'itinérance ont directement subi les conséquences funestes des politiques austères et de réorganisations de services des dernières années. Le gouvernement du Québec doit se responsabiliser et s'acquitter dès maintenant de ses obligations envers l'ensemble des citoyens et particulièrement les plus vulnérables.

Les groupes intervenants auprès de ces personnes posent les mêmes constats dans l'ensemble des régions du Québec: il y a davantage de personnes qui se retrouvent en situations d'itinérance, celles-ci se complexifient et le manque flagrant de ressources pour aider ces personnes fragilisées est de plus en plus intenable. Le Québec s'est doté d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance ambitieuse qui vient tout juste de fêter ses 3 ans, force est d'admettre qu'il reste beaucoup à faire.

La Politique reconnaît que l'itinérance est toujours une question de pauvreté et L'État québécois bénéficie de puissants leviers pour agir directement sur les besoins fondamentaux des citoyennes et citoyens. L'augmentation des revenus, l'accès au logement, la mise en place de programmes de réinsertion qui

correspondent aux réalités des personnes, le financement des organismes communautaires sont des mesures identifiées par le milieu et reconnu par la Politique qui devrait guider l'action gouvernementale.

Des mesures structurantes de lutte à la pauvreté doivent être déployées très rapidement afin d'éviter de nouvelles arrivées à la rue et permettre aux personnes qui y sont déjà de s'en sortir. Par exemple, le gouvernement doit renoncer immédiatement à la mise en place de pénalités pour les nouveaux demandeurs d'aide sociale tel que prévu dans sa loi 25. Les prestations d'aide sociale sont déjà insuffisantes pour voir aux besoins essentiels, toute diminution de la prestation se traduira forcément tôt ou tard par un accroissement du nombre de personnes en situation d'itinérance.

En conclusion, le Québec est fort d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance recevant une large adhésion de la part du milieu, et qui permettra, si collectivement on lui en donne les moyens, aux personnes à risque ou en situation d'itinérance d'éviter et de sortir de la rue. Pour sa part, la prochaine mouture de l'intervention fédérale doit reconnaître cette approche concertée et soutenir son développement dès le présent budget.

Mathieu Frappier, organisateur communautaire Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec